

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Juillet 2013

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 1^{er} juillet 2013	
Matériel et réseau informatique	La Municipalité a adjudgé le remplacement de deux PC de l'administration.
Personnel communal	M. Christophe Métraux, collaborateur au service de la voirie, a donné sa démission pour le 30 septembre 2013.
Entretien des espaces verts	La Municipalité a adjudgé les travaux d'entretien des terrains d'entraînement du Complexe scolaire.
Séance de la Municipalité du 8 juillet 2013	
Personnel communal	La Municipalité a engagé Mlle Marjorie Félix pour une mission temporaire au bureau technique du 8 au 19 juillet 2013.
Agora	La Municipalité a adjudgé la réfection d'une barrière de la terrasse du bar à café Le Briolay.
Entretien du réseau d'eaux usées et claires	La Municipalité a adjudgé le remplacement d'une pompe de la station de relevage de la Claie-aux-Moines.
Permis LATC <i>Rte du Collège 2</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'adjonction d'une véranda.
Permis LATC <i>Rte de la Goille 23</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la pose de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 80 m ² .
Permis LATC <i>Rte du Grenet 17</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'implanter une cabane de jardin d'une surface de 5.6 m ² et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Création d'une déchetterie aux Gavardes	La Municipalité a adjudgé l'aménagement d'un caniveau en bordure nord de la dalle du garage des bus scolaires et renoncé à la réalisation d'une rigole sous les bennes.
Procédé de réclame	La Municipalité a autorisé la Brasserie Dr Gab's SA à poser des enseignes, sous la forme d'autocollants, en façade des vitrages de ses locaux, au chemin de Geffry 7.
Autorisation de police	Le Service de la promotion économique et du commerce a délivré une autorisation de collecte à l'association Green Cross, valable du 22 juillet au 27 septembre 2013, sur les territoires de plusieurs communes vaudoises, dont Savigny.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 15 juillet 2013	
Personnel communal	La Municipalité a accepté d'accueillir M. José Do Espirito pour un programme d'emploi temporaire subventionné au service de la voirie, du 1 ^{er} septembre au 30 novembre 2013.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 27</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose de deux velux en toiture du bâtiment existant.
Création d'une déchetterie aux Gavardes	La Municipalité a approuvé la convention négociée avec la Romande Energie, relative à la réalisation d'une installation photovoltaïque en toiture de la déchetterie et du garage des bus scolaires.
Autorisation de police	La Municipalité a délivré une autorisation d'exploiter un taxi à Savigny à M. Selmi Abdelhamid, valable du 1 ^{er} août 2013 au 31 juillet 2016.
Séance de la Municipalité du 22 juillet 2013	
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a engagé M. Angy Muller pour une mission temporaire de durée déterminée au service de la conciergerie, en remplacement d'un collaborateur absent. • La Municipalité a engagé M. Cédric Schaer, en qualité de responsable du service des eaux, à compter du 1^{er} septembre 2013, en prévision du départ à la retraite de M. Reynold Richard.
Permis LATC <i>Rte de Saint-Amour 13</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la pose d'un silo à fourrage.
Permis LATC <i>Rte de Pré la Pierre 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection des façades du bâtiment existant et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Plan directeur cantonal	Par courrier du 12 juillet 2013, M ^{me} Béatrice Métraux, Cheffe du Département de l'intérieur, a informé la Municipalité que le Conseil d'Etat a validé le statut de centre local de la commune.
Autorisations de police	<ul style="list-style-type: none"> • La Municipalité a autorisé la fondation Pro Juventute à tenir un stand d'information sur la place du Forum le 25 septembre 2013. • La Municipalité a autorisé un lâcher de ballons stratosphériques depuis le terrain de football de Saint-Amour, entre le 26 août et le 5 octobre 2013, moyennant les autorisations nécessaires des autorités fédérale et cantonale.
Séance de la Municipalité du 29 juillet 2013	
Association Lavaux Patrimoine mondial	La Municipalité a décidé d'adhérer à l'Association Lavaux Patrimoine mondial, constituée le 12 juin 2013.
Chauffage à distance	La Municipalité a adjugé le remplacement d'une garniture mécanique d'une pompe de la chaufferie de la salle de gymnastique du Complexe scolaire.

